

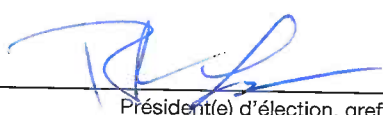
AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où siégeront les commissions de révision

Municipalité <u>SAINT-CHARLES - GARNIER</u>	Date du scrutin <u>2021-11-07</u> Année Mois Jour
--	---

La ou les commissions de révision siégeront aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (date)	Heures	Adresse	Numéros des sections de vote rattachées à cette commission
<u>2021-10-19</u>	De <u>14h30</u> à <u>17h00</u>	<u>38, RUE PRINCIPALE</u>	De à
<u>2021-10-20</u>	De <u>19h00</u> à <u>22h00</u>	<u>38, RUE PRINCIPALE</u>	De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à

SIGNATURE [REDACTED]



PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

<u>2021-10-13</u>
Année Mois Jour